

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc**

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Allocution de Son Excellence Monsieur Mohamed Benaïssa
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
du Royaume du Maroc
À
la Cérémonie d'inauguration du Fonds Mondial
pour la Solidarité Numérique

Genève, le 14 mars 2005

Monsieur le Président Abdoulay Wad,
Monsieur le Président Olusegun Obasanjo,
Madame et Monsieur les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Sa Majesté le Roi du Maroc Mohammed VI, m'a chargé de l'insigne honneur de La représenter aujourd'hui au lancement du Fonds Mondial de la Solidarité Numérique, suite aux invitations qu'Elle a reçues de ses frères africains, le Président de la République du Sénégal Son Excellence Monsieur Abdoulay Wade et le Président du Nigeria Son Excellence Monsieur Olusegun Obasanjo.

En s'associant à cet évènement historique, le Royaume du Maroc voudrait exprimer l'importance qu'il accorde aux efforts initiés depuis le Sommet de Genève sur la Société de l'Information de décembre 2003, tendant à réduire la fracture numérique et à corriger drastiquement les inégalités d'accès à la communication et au savoir. La participation à cette inauguration est, en outre, l'expression du ferme soutien de mon pays à cette heureuse initiative qui concrétise ainsi un objectif central des 8 supers-priorités du NEPAD.

Plus que des indicateurs statistiques révélant des écarts entre des catégories sociales, selon des variables démographiques, socioprofessionnelles ou géographiques, la fracture numérique résulte d'interaction complexes révélant des différences de comportements ou de cultures, qui peuvent s'atténuer avec le temps, tandis que d'autres sont liées à des inégalités structurelles dans l'organisation de l'économie et de la société.

Face à cette problématique, notre choix, aujourd'hui de créer un Fonds de Solidarité numérique est une réponse idoine au processus d'exclusion par rapport au développement de la Société de l'Information. Cette solidarité numérique à travers cette instance, est une affirmation et une démarche d'inclusion dans ses trois dimensions : réduire la fracture numérique, exploiter les opportunités numériques, favoriser l'implication et l'expression de tous dans la société de l'information.

Cependant, la société globalisée doit se fonder sur des valeurs partagées et consolider des principes éthiques globaux, et parallèlement favoriser la diversité culturelle, richesse essentielles de l'humanité et essence vitale de la complexité de nos sociétés pour maintenir leurs capacités à évoluer.

A l'ère de la mondialisation, en ce début du XXI siècle, la fracture numérique est malheureusement double. Elle est Nord-Sud comme elle est locale. C'est pourquoi la réduire et la combler devrait être une œuvre collective de la communauté internationale comme de nos gouvernements respectifs et s'inscrire dans une logique d'universalité à l'image même de la technologie numérique, qui transcende les frontières et les continents pour devenir vecteur de connaissance, de développement et d'interaction culturelle, de la bonne gouvernance et véhicule de valeurs universelles.

La naissance du Fond de Solidarité numérique aujourd'hui est un signal politique fort de l'engagement solennel de nos pays de faire entrer notre société dans l'ère numérique, et partant exploiter et promouvoir les opportunités que représentent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour le développement des pays de l'hémisphère Sud en général et l'Afrique en particulier. Car l'accès aux technologies de l'information n'est plus un privilège. Il est devenu un droit légitime depuis qu'il fait partie des objectifs de la Déclaration du millénaire.

Monsieur le Président,

Avec la création de ce Fonds, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues un espace nouveau de coopération non seulement Nord-Sud, mais également Sud-Sud. Et c'est précisément dans cette dernière perspective que mon Souverain, Sa Majesté le Roi, a inscrit la politique et l'action de son Gouvernement. Bien plus, il l'a traduit avec son engagement personnel, lors de son récent périple au Gabon, au Burkina Faso, au Sénégal et en Mauritanie.

Hier, en terres africaines, comme aujourd'hui à Genève, la solidarité Sud-Sud, dans la vision marocaine, n'est pas un slogan ni un concept dans des discours de circonstances. C'est un acte fondateur de la politique étrangère du Royaume du Maroc, tant notre devenir que notre développement et notre prospérité sont liés à ceux de notre région et de notre Continent.

S'inscrivant désormais dans une démarche participative à tout ce qui est de nature à consolider les choix stratégiques de développement des pays frères africains, afin de permettre leur intégration dans ce petit village, qui est notre monde globalisé, j'ai le privilège de vous annoncer la décision de Sa Majesté le Roi de faire du Maroc un membre fondateur du Fonds de Solidarité Numérique. A cet effet, j'ai l'honneur de vous annoncer une contribution du Maroc de 300 000 Euros.

Plus qu'une symbolique, cette décision est une adhésion pleine et entière de notre pays au concept de solidarité numérique plaidée avec tant de conviction et de force par Son Excellence le Président Aboulay Wade.

Puisse "l'esprit de Genève", qui a présidé à cette inauguration donner l'élan nécessaire à ce Fonds, afin qu'il réponde aux attentes, ô combien grandes, tant de ses initiateurs que des pays africains.

Merci Monsieur le Président